



## **Pour le retrait du projet Macron** **A partir du 7 mars : Fermons toutes nos écoles,** **nos collèges, nos lycées et nos services !**

Depuis le 19 janvier, des millions de personnes ont manifesté leur opposition au projet de réforme des retraites Macron-Borne. En Mayenne, comme partout ailleurs, des manifestations inédites par leur ampleur et leur force ont envoyé un signal clair au gouvernement. Non, le gouvernement ne peut pas rester sourd plus longtemps, il ne peut pas s'obstiner ainsi. Il ne peut pas imposer un projet rejeté par l'immense majorité de la population.

Comme l'intersyndicale interprofessionnelle Mayennaise CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FSU et Solidaires, nous estimons que **« si le gouvernement refusait d'entendre raison et ne retirait pas son projet injuste, injustifié et brutal », nous appellerions « à durcir le mouvement. »**

**C'est donc un ultimatum qui est posé : soit le gouvernement retire son projet, soit ce sera la grève totale et le blocage du pays.**

Nos organisations départementales FSU 53, FNEC-FP FO 53, CGT Educ'action, SUD EDUCATION 53 appellent l'ensemble des personnels de l'Education Nationale, AESH, enseignants, AED, personnels administratifs, médicaux, sociaux... **à se mettre en grève à partir du 7 mars, dans l'objectif de fermer totalement les écoles, collèges, lycées et services sur plusieurs jours.** Nous appelons les PE à se déclarer grévistes à partir du 7 mars en utilisant le modèle proposé par nos organisations.

**L'intersyndicale invite les personnels à se réunir** afin de discuter de la manière dont on peut faire fléchir ce gouvernement, en participant aux réunions organisées dans le département, en faisant remonter motions et prises de positions, et en participant à l'AG (assemblée générale) organisée le 7 mars à 9 h00 à l'UD FO de Laval (10 rue du Dr Ferron). L'intersyndicale appelle TOUS les personnels à faire représenter son établissement et son service à cette AG.

**Nos organisations appellent TOUS les personnels à se tenir prêts les jours qui suivront** et à se mobiliser le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, pour dénoncer, entre autres injustices, l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites envers les femmes.

### **MARDI 7 MARS**

**Assemblée générale de TOUS les personnels de  
l'Education Nationale à 9h00, Laval, UD FO**

**Rassemblement et manifestation  
à 11h00, Laval, rond-point Lactalis**

**Modèle de déclaration préalable (pour les PE) relative à l'intention de participer à un mouvement de grève reconductible A envoyer par courriel, à votre secrétariat de circonscription avec copie à votre syndicat.**

***(Faire un copier/coller du message ci-dessous)***

---

Monsieur l'Inspecteur/Madame l'inspectrice,

Je soussigné(e),           *nom*   *prénom*

chargé(e) de fonctions d'enseignement à l'école ..... (indiquer l'école où vous auriez enseigné les jours de grève)

déclare mon intention de me mettre en grève

mardi 7 mars, mercredi 8 mars, jeudi 9 mars, vendredi 10 mars, lundi 13 mars, mardi 14 mars, jeudi 16 mars, vendredi 17 mars...

...

Je vous prie de recevoir mes respectueuses salutations.

---

*A partir du 7 mars prochain, toutes les organisations syndicales appellent à la grève pour le l'abandon du projet de réforme des retraites. Depuis l'instauration du SMA (service minimum d'accueil) il appartient à chaque PE de déclarer son intention de se mettre en grève 48h avant le début de celle-ci. Si la déclaration d'intention n'impose pas d'être en grève, elle protège chaque PE si la grève venait à durer plusieurs jours. En effet, la personne qui participerait à un mouvement de grève sans s'être préalablement déclarée gréviste encourrait une sanction disciplinaire. En revanche, la personne qui aurait fait connaître son intention de participer au mouvement de grève peut librement y renoncer.*

*En tout état de cause, il appartiendra à chacun de déclarer son « service fait » si les jours de grève déclarés ne correspondent pas aux jours non travaillés.*

*En cas de doute, ou si besoin, contactez votre syndicat.*

SNUDI-FO 53 : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr) / 06 52 32 30 45

SNUIPP-FSU 53 : [snu53@snuipp.fr](mailto:snu53@snuipp.fr)

CGT éduc'action 53 : [53@cgteduc.fr](mailto:53@cgteduc.fr)

Sud éducation 53 : [sud.education53@orange.fr](mailto:sud.education53@orange.fr)